

La Suisse romande n'aura qu'une seule université des métiers

Dotée d'une direction centralisée, mais organisée en réseau, la future Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale accueillera les étudiants de toutes les écoles supérieures d'ingénieurs, de cadres ainsi que d'art visuel et arts appliqués des cantons romands.

La Suisse romande fait front commun pour relever les défis de la formation professionnelle supérieure de l'an 2000. Les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, le Valais et le Jura ont décidé hier de créer ensemble une seule Haute Ecole spécialisée (HES). Celle-ci accueillera les étudiants des actuelles filières professionnelles dites supérieures mais non académiques. Grande nouveauté: cette nouvelle université des métiers délivrera des diplômes eurocompatibles. Pressés d'aboutir, les ministres cantonaux compétents se donnent environ deux ans pour rendre opérationnelle leur HES «de Suisse occidentale». La première volée d'étudiants devrait être accueillie lors de la rentrée universitaire 1997.

Très attendue, la décision surprend surtout par la rapidité avec laquelle elle a été prise. Les cantons romands n'ont même pas attendu que le Conseil national se prononce sur le projet de loi fédérale instaurant les HES – il le fera très certainement au mois de juin. Encouragés par le feu vert délivré en février dernier par le Conseil des Etats, ils ont décidé de foncer. Une attitude claire qui démontre l'impatience de pouvoir récolter les fruits de la réforme en préparation. L'objectif final est d'élever le niveau de formation des étudiants afin qu'ils répondent encore mieux qu'aujourd'hui aux besoins de l'économie, ont plaidé les décideurs politiques ro-

mands lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à Pully.

Avant cette réunion décisive, deux scénarios étaient envisagés. Ne créer qu'une seule HES romande ou fonder deux établissements romands distincts, l'un à caractère technique et l'autre plus particulièrement orienté vers les services. La première solution a été retenue essentiellement pour conférer à la future haute école une taille optimale comparable à celle des institutions analogues en Europe. La crédibilité des titres délivrés devrait en être confortée. Sur la base des effectifs de 1994, la future HES de Suisse occidentale accueillera 3600 étudiants. L'objectif est de profiter de la revalorisation du diplôme pour grimper à 4000 étudiants.

Sa philosophie est de réunir sous une direction unique, à mettre en place, une série d'établissements qui fonctionneront en réseau. Premières concernées, les six écoles d'ingénieurs romandes (Genève, Yverdon, Lausanne, Sion, Fribourg et Le Locle). A leur côté figurent les cinq écoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) de Lausanne, Saint-Maurice, Viège, Fribourg et Neuchâtel. S'ajouteront encore les Ecoles supérieures d'art visuel et d'arts appliqués (ESAV-ESAA) de Genève, Lausanne, Vevey Sion et La Chaux-de-Fonds. L'Ecole hôtelière de Lausanne, l'Ecole suisse d'ingénieurs des industries gra-

phiques et de l'emballage de Lausanne et les deux Ecoles agricoles de Lullier et Changins (horticulture et viticulture-arboriculture) sont aussi retenues.

Spécialisation par site

Chaque membre de la HES conservera sa propre direction et une relative autonomie. Il continuera à dispenser son enseignement de base de deux ans à tous ses étudiants. Mais il se soumettra aux décisions stratégiques que prendra le comité de direction, organe exécutif de la HES et qu'avalisera un conseil de la HES (organe législatif). La direction du réseau devra surtout attribuer à chaque école un champ de compétences exclusives. Cette spécialisation par site concernera le seul enseignement dispensé dans la troisième année finale du cursus.

Un chef de projet va désormais être nommé. Il conduira les études qui prépareront les décisions stratégiques. Des promesses sont faites: la gratuité des études est garantie, comme l'actuel libre accès aux filières et le statut de fonctionnaire des enseignants. Les premières dépenses à engager seront partagées par les cantons romands selon l'habituel clef de répartition en matière scolaire. Les Parlements cantonaux devront se prononcer sur des crédits et sur une loi d'application.

François Modoux

Initiative populaire en vue?

L'AGEEIT, qui regroupe les enseignants de l'Ecole d'ingénieurs et des écoles techniques de Genève, s'est battue jusqu'au bout pour que Genève ait sa propre Haute Ecole spécialisée. Souheil Mouhanna, président de l'association, ne saurait pourtant se montrer vaincu aujourd'hui. Il attend de voir en détail le contenu de l'accord romand, de le discuter en assemblée générale, et de prendre, si besoin est, les

«mesures adéquates». M. Mouhanna n'exclut rien, même pas une initiative populaire contre le projet.

L'AGEEIT argumente que l'Ecole d'ingénieurs de Genève possède une taille suffisante pour devenir une HES. Et que les spécialisations locales prévues par l'accord romand entraîneront des déplacements importants d'étudiants pour la dernière année d'études. «C'est une atteinte à la démocra-

tisation des études, puisque nos élèves devront payer en sus les frais occasionnés par leur séjour dans un autre canton.» Or, poursuit le président, «notre école est un véritable ascenseur social, puisqu'un tiers de nos élèves viennent de familles à bas revenu». Dernier grief de M. Mouhanna: les responsables politiques ont affaibli la position de la Suisse romande. Sans qu'aucun véritable débat ait eu lieu.

Pa. P.



L'Ecole d'ingénieurs de Genève possède une taille suffisante pour devenir une HES.

Daniel Winterregg